

Six rois des Belges

Éveil historique

Depuis sa naissance, la Belgique a connu six rois. Des rois aux pouvoirs limités mais qui ont marqué l'histoire de la Belgique, chacun à leur manière. Portraits.

1830, année de l'indépendance de la Belgique. Le **Congrès national** doit décider de la manière dont sera gouverné le nouveau pays. **République** ou **monarchie**? À cette époque, la plupart des pays qui entourent la Belgique sont des monarchies: la France, les Pays-Bas, l'Angleterre,... Certains pays ont un roi qui a tous les pouvoirs. D'autres ont un roi qui a des pouvoirs limités. Le Congrès national a choisi cette formule: un roi aux pouvoirs limités règnera sur la Belgique. C'est ce qu'on appelle une monarchie constitutionnelle, où les pouvoirs du roi sont définis par la Constitution. Le roi ne peut agir seul au niveau politique. Les décisions sont prises avec les ministres. Il assure surtout une fonction de symbole et de représentation.

Léopold I, premier roi des Belges



La Belgique doit donc se trouver un roi. Ce sera Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha. Il est d'origine allemande, veuf de l'héritière du trône d'Angleterre et remarié à la fille du roi de France. Il est donc le candidat idéal pour maintenir de bonnes relations avec les grandes puissances voisines. Il devient le premier roi de Belgique en 1831 sous le nom de Léopold Ier. Il figure sur le premier timbre de Belgique. C'est aussi lui qui aide à l'ouverture de la première ligne de chemin de fer en Belgique et sur le continent européen.

Léopold II, colonisateur et bâtisseur



Suite au décès de son père, Léopold II monte sur le trône en 1865. A cette époque, il a 30 ans et est marié à l'archiduchesse Marie-Henriette d'Autriche. Ils auront 4 enfants, dont un seul fils qui mourut à l'âge de 10 ans. Dès le début de son règne, Léopold II entreprend d'importants travaux en Belgique, surtout en matière de transports. En 1885, Léopold II devient propriétaire privé du Congo. Il en devient même le roi. Mais les mauvais traitements subis par la population congolaise sont dénoncés par les puissances

européennes. De nombreuses manifestations éclatent. Léopold II doit s'expliquer et donne le Congo à la Belgique. Avec l'argent de l'exploitation du Congo, le «roi bâtisseur» fait construire de nombreux monuments. Surtout à Bruxelles: le Cinquantenaire, le Palais de Justice, la Bourse, les serres de Laeken, le bois de la Cambre et l'avenue Louise...

Albert Ier, le chevalier



Léopold II n'avait pas de fils. C'est donc son neveu, Albert, qui lui succède en 1909. Avec son épouse Elisabeth, duchesse de Bavière, Albert a eu 3 enfants: Léopold, futur roi, Charles, futur régent, et Marie-José, future reine d'Italie. En 1914, la guerre éclate. Le roi Albert refuse que les troupes allemandes traversent le territoire belge. L'armée allemande envahit la Belgique peu de temps après. Durant toute la guerre, Albert reste aux côtés de son peuple et encourage son armée. D'où son surnom de «roi chevalier» ou «roi soldat».

Dans les années 30, il entreprend quelques travaux, comme la construction du Palais des Beaux-arts à Bruxelles. En 1934, Albert décède à Marche-les-Dames en faisant de l'alpinisme.

Congrès national: le Parlement d'aujourd'hui

république: régime dirigé par un Président et un Parlement élus qui représentent le peuple

monarchie: régime dirigé par un roi héréditaire

Léopold III et la question royale



Alors que la Belgique est encore sous le choc de la mort d'Albert Ier, Léopold III devient roi. Il épouse, en 1926, la princesse Astrid de Suède. Ils ont 3 enfants: Joséphine-Charlotte, future grande-duchesse du Luxembourg, Baudouin, futur Baudouin Ier, et Albert, futur Albert II. En 1935, Astrid perd la vie dans un accident de voiture. Six ans plus tard, le roi se remarie avec Lilian Baels. Lors de la seconde guerre mondiale, Léopold III décide de rester en Belgique, envahie par les Allemands. Il veut **capituler**. Le gouvernement veut, lui, continuer la guerre et s'oppose au roi. Les ministres se réfugient en France puis en Grande-Bretagne. En 1944, le roi et sa famille sont déportés par les Allemands en Allemagne, puis en Autriche. Le Conseil des Ministres constate «l'impossibilité de régner» du roi et désigne son frère, le prince Charles, comme **régent**. En 1945, la famille royale est libérée par l'armée américaine. Commence alors la «question royale» : Léopold III doit-il ou non revenir? En 1950, on demande l'avis de la population. Une majorité de Belges votent pour le retour du roi. Mais d'autres protestent violemment, surtout en Wallonie. Le roi Léopold III **abdique** alors en faveur de son fils, Baudouin.

Baudouin Ier, forte influence



En 1950, Baudouin est nommé Prince Royal. Un an plus tard, à 21 ans, il devient le cinquième roi des Belges. Baudouin Ier ne manquera pas de donner son avis sur de nombreuses choses: la création de la **CECA** en 1951 et de la **CEE** six ans plus tard, l'Exposition universelle en 1958, l'indépendance du Congo en 1960, la frontière linguistique en 1962 et la naissance de la Belgique fédérale en 1970. A l'âge de 30 ans, il épouse une noble espagnole, Fabiola. En 1990, le roi Baudouin refuse de signer une loi qui **dépénalise** l'avortement. Fort catholique, il considère que l'avortement est un péché. Face à cette décision, le Conseil des Ministres constate que le roi est dans «l'impossibilité de régner». Il vote lui-même la loi. Deux jours plus tard, le roi reprend ses fonctions. En 1993, Baudouin Ier meurt d'une crise cardiaque en Espagne. Des dizaines de milliers de Belges viendront lui rendre un dernier hommage.

Albert II et la descendance



Baudouin n'ayant pas d'héritier, c'est son frère Albert qui lui succède. Il devient le sixième et actuel roi des Belges. Albert II et sa femme Paola ont trois enfants: Philippe, Astrid et Laurent. L'héritier du trône est le Prince Philippe. Sa fille, Elisabeth, pourrait devenir la première reine des Belges. Car depuis 1991, la loi n'interdit plus aux femmes de monter sur le trône de Belgique.

Céline Téret

Texte repris du site : http://cours.funoc.be/essentiel/article/article.php?idart=326&id_result=175-25
Photos reprises du site : http://users.skynet.be/les.cuirassiers/nos_rois.htm

capituler: s'avouer officiellement vaincu

régent: personne qui gouverne la monarchie pendant l'absence du roi

abdiquer: renoncer au pouvoir

CECA: Communauté européenne du charbon et de l'acier

CEE: Communauté économique européenne

dépénaliser: transformer une action punie par la loi en une action tolérée, acceptée